



CONFÉRENCE INVITÉE

SANTÉ TRAVAIL : LES APPORTS DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Christine FERRON

Déléguée générale – Fédération
Promotion Santé – Aubervilliers

La promotion de la santé est un ensemble de pratiques spécialisées de Santé publique visant le renforcement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé, à l'aide de stratégies d'interventions telles que l'éducation pour la santé, l'organisation communautaire, l'action sur les environnements, le plaidoyer politique, et la réorientation du secteur du soin. Cette définition reprend les cinq domaines d'action prioritaires figurant dans la Charte d'Ottawa (1986).

Les interventions en promotion de la santé sont des systèmes d'action multiniveaux impliquant une diversité d'acteurs coordonnant leurs actions en fonction du milieu dans lesquels elles sont mises en œuvre. L'approche par milieu de vie est ainsi centrale en promotion de la santé. Chaque lieu de travail, par son périmètre, son environnement physique et social, ainsi que par l'ensemble des personnes le composant, peut s'inscrire dans cette approche par milieu de vie, au même titre qu'une école, un établissement de santé, un quartier, un territoire, etc.

L'utilisation de l'approche par milieu de vie repose sur la conviction selon laquelle la santé ne relève exclusivement, ni de la responsabilité des individus, ni du système de soin. Selon la Charte d'Ottawa, un milieu de vie est défini comme « un lieu ou un contexte social au sein duquel des individus s'engagent dans des activités quotidiennes, et où des facteurs environnementaux, organisationnels et personnels interagissent pour influencer leur santé et leur bien-être » (Nutbeam, 1998). Ainsi, considérer un lieu de travail comme un milieu de vie nécessite de réorienter les approches préventives centrées sur les individus (prise en compte des problèmes et des risques de santé) vers une réflexion davantage liée au système et aux organisations.

Selon Green (2015), cette approche nécessite de prendre en compte les projets et actions existants, les acteurs et les déterminants de la santé en présence, mais aussi les personnes, institutions ou secteurs qui ne sont pas dans le milieu de vie visé par le projet mais qui, d'une manière ou d'une autre, exercent une influence sur celui-ci.

Partant de l'éducation pour la santé définie comme « toutes les activités visant intentionnellement l'accroissement des connaissances en matière de santé et le développement d'aptitudes influençant positivement la santé des personnes et des groupes. » (Nutbeam, 1998), la présentation développera les quatre autres axes d'intervention de la promotion de la santé en les reliant au monde du travail, amenant à une définition précise de ce que recouvre la promotion de la Santé au travail. L'identification des freins, des leviers et des bénéfices attendus de la démarche, sera également esquissée, dans la perspective d'un plaidoyer en faveur du déploiement de ces modalités d'intervention. Enfin, seront détaillées les ressources théoriques et pratiques mises à disposition des professionnels de la Santé au travail, par les associations membres du réseau de Fédération Promotion Santé.